

CGT-FO : LA TRAHISON AU GRAND JOUR

Quand on côtoie les arcanes du monde syndical et des directions, ce n'est pas tous les jours qu'on a l'occasion d'en montrer la réalité à tous ceux qui n'en sont pas des habitués... Mais l'accord sur le mélange des genres dans les métiers, signé par la CGT et FO au secours de la Direction, de la Présidence en particulier, équivaut à une publication de bans dans le journal officiel. Le diable se cache dans les détails du quotidien syndical et déballe rarement son linge sale au grand jour. Ici, sous la pression d'une décision de justice initiée par la CFDT et le SNJ, les alliés de la direction ont dû voler à son secours en urgence. À quel prix ? L'avenir nous le dira...

Comme nous l'avons affirmé de nombreuse fois, il n'a jamais été question de "tuer FranceInfo" version TV. Cependant, nous avons assez clairement affirmé que ce projet, monté dans l'urgence, n'a pas le financement de ses ambitions. Ainsi, l'ensemble du groupe (grilles de programmes, info, technique, services généraux et administratifs) doit se serrer la ceinture pour financer ce que la CGT, toujours fidèle à son double langage, dénonçait, lors d'une audition face à des sénateurs de droite, comme "la commande du Président". Le respect des métiers, qui aurait coûté (en chargeant la barque selon la Direction) 3 millions d'euros annuels, et le temps de négocier, en paix et en sécurité, des évolutions de compétences complémentaires, encadrées avec la formation ad hoc... visiblement c'était trop !

Au lieu de cela on demande aux partenaires sociaux et aux toutes fraîches conventions collectives des contorsions qui donneraient des tours de reins à un fakir. Faut-il accepter sans barguigner et sans négociation, de revenir sur la définition de métiers tels que journaliste et monteur, alors-même que nous sortons de 4 longues années de négociations pour redéfinir ces conventions ? Il est vrai que les Directions, depuis maintenant 15 ans, ne nous trouvent pas très souples mais à quoi servent des syndicats s'ils ne défendent pas les conventions collectives des salariés, c'est à dire leur seule vraie assurance du quotidien au travail et leur seule possibilité de recours en cas de conflit ?

Laisser sans rien faire se mélanger des métiers complémentaires mais différents comme monteurs et journalistes pour en faire des "deskeurs", un métier fourre-tout qui n'existe pas, nous entraîne vers quoi ? Peut-être demander à un chef éclairagiste ou de plateau de passer en régie pour la réalisation quand il a fini de caler sa lumière ? A un mixeur de diffuser les sujets ? A une scripte de donner les ordres pendant l'interview d'un invité ? A un présentateur de commuter les caméras, à un JRI de venir caler la lumière du plateau quand le chef éclaire est parti faire la réal, à une maquilleuse de monter un sujet ? Etc...

Ce grand tout avance de manière rampante dans d'autres chaînes, mais il faut rappeler que beaucoup des salariés de ces chaînes, veulent intégrer notre groupe pour découvrir ce qu'est la vie normale avec un travail normal, c'est à dire avec des contraintes mais aussi des garanties et des protections.

N'oublions pas un problème de fond: un "deskeur" est-il un journaliste ou un monteur? Quelle est exactement sa définition de poste ? Ou commence et où s'arrête sa responsabilité éditoriale ? Comment se profile son évolution de carrière ? Vers le journalisme de terrain (ce par quoi on est censé commencer), d'encadrement ? Vers le montage News ? Magazine ? Nulle part ? Autant de questions que l'on ne se pose pas quand on est jeune, qu'on veut un boulot ou quand on a une opportunité d'évoluer et cela se comprend... Mais des questions que la CFDT et le SNJ se sont posées, et ont posées régulièrement, inlassablement, sans réponse de la part de la direction. C'est bien cette attitude qui est irresponsable et la justice l'a rappelé à bon escient...

Quand aux responsables de la CGT et de FO, qui appellent chaque semaine à manifester dans la rue et déposent des préavis enflammés, il est curieux quand même de les voir si dociles en interne face à la main qui les nourrit. Gentils, gentils... Devant ce bal de courbettes, le SNJ-CGT ose encore protester en interne mais ses tracts sont vite relégués dans le fin fond de l'arrière web-boutique. Quelle sera l'attitude de la majorité des militants de base CGT - sincères eux et estomaqués - élevés dans la culture du "contester et négocier dans le rapport de force" plutôt que "signer pour arranger les bidons de la direction" en bradant les textes conventionnels ? Que ne dirait-on pas si cette petite bidouille était assumée par les traditionnels et bien commodes "sociaux-traîtres" de la CFDT ?

Après avoir accompagné la fusion des sociétés, qui comprenait info 2015, après avoir tenté de supprimer la convention propre aux journalistes (par la voix de Marc Chauvelot - secrétaire CGT- en séance), les voici de nouveau prêts à faire semblant de s'opposer tout en accompagnant, par le biais d'un artifice fumeux et technocratique auquel personne ne comprend rien (et dont c'est le but principal) et où seuls les signataires (CGT et FO bien entendu) seront invités : la CASMOA. Une commission de suivi qui comme son nom l'indique est là pour suivre... Le mouvement de la Direction ! Durant son audition devant le CSA avant son élection, Delphine Ernotte avait raison de dire qu'elle avait le soutien de la CGT, en voici la preuve. Et FO, si bienveillant lors de son premier CCE, accueillant la nouvelle présidente d'un emphatique "salut fraternel" par la voix d'Eric Vial -secrétaire FO. Une œillade qui n'a même pas échappé aux "non initiés" dont pourtant nous sommes...

Les syndicats et militants encore vivants, dont la CFDT-Médias France Télévisions, qui ont des convictions, et pas de maîtres, n'ont pas l'intention de retourner au Moyen-Age, époque où les gueux mendiaient sur le bord du chemin des épluchures aux armées de passage et les suivaient sur quelques lieues. L'ancêtre des commissions de suivi...

Ceux qui déplorent souvent, l'absence d'unité syndicale, savent maintenant pourquoi. La Direction a décidé de faire appel du jugement en s'appuyant sur cette signature en forme de trahison, alors que nous nous sommes déclarés prêts à de vraies négociations. En appel donc, elle aura droit à son deuxième service.

Paris, le 26 septembre 2016